



## **Parcours de formation à la conduite de la catégorie B du permis de conduire,**

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

- Signature du contrat de formation

- Création de la demande du permis de conduire sur ANTS

Suite à l'évaluation, nous vous proposons un parcours spécifique :

- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques sur les thèmes :

- L'alcool, les drogues et médicaments
- Le temps de réaction, les distances d'arrêt
- La signalisation verticale et horizontale
- Les usagers vulnérables
- Les documents obligatoires (ct assurance carte grise)
- L'accidentologie (risques perçus, risques réels...)
- Le permis à point et permis probatoire
- Les risques, les pressions et influences
- Sécurité active et sécurité passive

Ces thématiques sont développées lors de séquences de pédagogie en salle les :

Lundi: 18h30 à 20h

Samedi : 14h00 à 15h

MAIS ils seront aussi traités lors de nos stages code organisés pendant les vacances scolaires.

Les cours sont dispensés par des enseignants de la conduite. L'enseignant développe une thématique par séquence.

**ECOLE DE CONDUITE JEAN PAUL** - 86 rue de l'ancien hôpital 67130 Schirmeck

☎ 03.88.97.14.92 - 06.47.68.04.52 ✉ [lydia.zanetti@laposte.net](mailto:lydia.zanetti@laposte.net)

<https://www.auto-ecole-gassmann.com/>

**SIRET** : 343 700 860 000 46 ● **APE** : 8553 Z ● **TVA INTRA** : FR 61 343 700 860

Agrément préfectoral : E0406704200 ● Numéro de formation professionnel: 42 67 05597 67



Une feuille de présence permet le suivi de la formation théorique, la thématique traitée y est reportée.

Lors des vacances scolaires des stages codes intensifs encadrés par un enseignant de la conduite sont proposés.

Les cours pratiques peuvent démarrés dès l'obtention du NEPH selon les disponibilités de l'élève en simultanée des cours théoriques.

L'élève s'adresse à son enseignant de la conduite (que la secrétaire lui aura au préalable attribué) pour fixer les rendez-vous pratiques.

L'enseignant fixe les rendez-vous pratiques selon l'emploi du temps de l'élève et le prévisionnel mentionné dans l'évaluation préalable.

Les 10 premières leçons de conduite couvrent la compétence 1 et se déroulent dans un environnement approprié. Les leçons suivantes suivent la progression du programme de formation ci-dessous. .

Les enseignants de la conduite respectent le référentiel de l'éducation à la mobilité citoyenne : - Pourquoi - Comment - Risques, influences et pressions

Le référentiel à l'éducation et à la mobilité citoyenne se décline en 4 compétences.

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
<b>1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures</li> <li>- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir</li> <li>- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire</li> </ul>



<p><i>Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarrer et s'arrêter</li> <li>- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures</li> <li>- Utiliser la boîte de vitesses</li> <li>- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire</li> <li>- Regarder autour de soi et avertir</li> <li>- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité</li> </ul>
<p><b>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</b> <i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte</li> <li>- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation</li> <li>- Adapter l'allure aux situations</li> <li>- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité</li> <li>- Tourner à droite et à gauche en agglomération</li> <li>- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire</li> <li>- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau</li> </ul>
<p><b>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b> <i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer et maintenir les distances de sécurité</li> <li>- Croiser, dépasser et être dépassé</li> <li>- Passer des virages et conduire en déclivité</li> <li>- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie</li> <li>- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide</li> <li>- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense</li> <li>- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites</li> <li>- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau</li> </ul>
<p><b>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b> <i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre un itinéraire de manière autonome</li> <li>- Préparer et effectuer un voyage, longue distance en autonomie</li> <li>- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer</li> <li>- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir</li> <li>- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules</li> <li>- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence</li> <li>- Pratiquer l'éco conduite</li> </ul>

Nous inscrivons l'élève à l'examen général théorique (ETG).



L'enseignant de la conduite valide les 4 compétences du programme de formation et programme une future date d'examen finale.

Les élèves peuvent également s'inscrire à une formation de 7 heures pour bénéficier de la réduction de leur permis probatoire. (En attente du décret d'application)